

Image not found or type unknown



Construction sur un terrain en nom propre

Par **tikka1311**, le **10/07/2014** à **15:16**

Bonjour,

Mon mari a acquis un terrain en son nom propre avant de nous marier. Aujourd'hui, nous faisons construire une maison sur ce terrain. Nous sommes marié sous le régime de la communauté et avons 2 enfants. Quels sont mes droits sur cette maison en cas de décès de mon mari du fait que le terrain ne m'appartient pas? Merci